

AGA 2009 : Comité de haute performance – Courte piste

I Rapport d'activité

Le Comité comprend les membres suivants pour 2008-09 :

- Membres élus :** Tom Overend, président (2008)
Bryce Holbech (2006, a servi jusqu'en décembre)
Isabelle Charest (2007)
Andrew Lahey (nommé par le CA en janvier)
- Athlètes :** Mathieu Giroux & Anne Maltais, Centre
d'entraînement national de Montréal (CEN)
Michael Gilday & Richard Shoebridge, Calgary CEN
- Entraîneurs :** Derrick Campbell (Entraîneur PN – hommes, CEN Montréal)
Martin Gagné (Entraîneur PN – femmes, CEN Montréal)
Stephen Gough (Entraîneur PN – hommes, Montréal)
Sébastien Cros (Entraîneur PN – Femmes, Montréal)
Jonathan Cavar (Entraîneur PN, Calgary)
- Personnel PVC :** Yves Hamelin, directeur de programme CP
Mark Mathies, Gestionnaire de programme de l'Équipe
nationale
Brian Rahill, directeur de haute performance et du
programme olympique

DÉCISIONS DU COMITÉ

1. Tom Overend a été nommé et élu en tant que président du Comité.
2. Isabelle Charest a été nommée et élue en tant que vice-présidente.
3. Les compétitions de qualification régionale ont été discontinuées et combinées dans un seul événement de qualification nationale tenu à Calgary en novembre.
4. Nous avons traité 11 demandes d'exemption pour fins d'inscription aux compétitions cette année à la lumière du nombre d'athlètes qui ont été blessés et par conséquent incapables de participer aux événements de sélection nationale. Nous avons accordé 6 de ces exemptions.
5. Nous avons traité 12 demandes d'exemption pour des postes au sein des équipes nationale et de développement, de nouveau au sujet d'athlètes qui avaient été blessés et étaient incapables de participer à la compétition pour se décrocher un poste lors de sélections nationales. Nous avons accordé quatre de ces exemptions.
6. Nous avons présélectionné Charles Hamelin au sein de l'Équipe des JO à la lumière de son rendement lors du Championnat du monde. Charles ne participera donc pas à la sélection des JO en août.
7. Nous continuerons de publier des bulletins de haute performance selon une plus grande fréquence cette saison afin de fournir une information

- plus opportune au niveau de notre programme à l'intention de nos partenaires clés.
8. Les uniformes ou les sous-vêtements à l'épreuve des déchirures/coupures continueront d'être obligatoires dans toutes les compétitions de sélection nationale en plus du Championnat national junior pour la saison 2009-2010.
 9. Nous continuerons de mettre l'emphase sur le besoin, pour les patineurs, de faire des progrès au sein de nos équipes afin de maintenir leur statut de membres d'équipes.
 10. Les deux premières sélections nationales pour les trois prochaines années alterneront entre les CEN de Montréal et Calgary. Nous travaillerons de concert avec le Comité des compétitions pour établir une rotation pour la 3^e sélection nationale, la compétition de qualification nationale et le Championnat junior.

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: Annexe B-6
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K12-101
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Temperature

Règlement actuelle :

Annexe B-6

Règles quant à la température pour les compétitions à l'extérieur.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Guide quant à la température pour les compétitions à l'extérieur.

EXPLANATION / EXPLICATION

Modifier le titre pour tenir compte de la règle K12-101 et maintenir la cohérence.

DATE: May 15, 2009 **SUBMITTED BY / SOUMIS PAR:** CDC

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-25
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K1-102
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Sanctions

Règlement actuel :

Dans la mesure du possible, les championnats suivants se tiendront aux dates indiquées ci-dessous :

Championnat canadien junior sur courte piste
Championnat canadien par distances individuelles

Mi-décembre
Dernière semaine de décembre

Championnat canadien junior sur longue piste	Dernière fin de semaine de janvier
Championnat canadien par catégories d'âge sur longue piste	Début février
Championnat canadien Open sur courte piste	Mi-janvier
Championnat canadien par catégories d'âge sur courte piste	Dernière fin de semaine de mars

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ
(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Dans la mesure du possible, les championnats suivants se tiendront aux dates indiquées ci-dessous :

Championnat canadien junior sur courte piste	Mi-décembre
Championnat canadien par distances individuelles	Dernière semaine de décembre
Championnat canadien junior sur longue piste	Dernière fin de semaine de janvier
Championnat canadien par catégories d'âge sur longue piste	Début février
Championnat canadien Open sur courte piste	Mi-janvier
Championnat canadien par catégories d'âge sur courte piste	Dernière fin de semaine de mars
Championnat canadien Open des maîtres	Janvier/février

EXPLANATION / EXPLICATION

Pour inclure tous les championnats.

DATE: 22 mai, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K31	
RULE NO. / RÉGLEMENT NO.: K6-100	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Program	

Règlement actuel :

K6-100

Championnat canadien par distances individuelles
Hommes: 500m x 2, 1000m, 1500m, 5000m, 10,000m
Femmes: 500m x 2, 1000m, 1500m, 3000m, 5000m

Les distances pour le Championnat canadien par distances individuelles sont déterminées de temps à autre par le Comité de la haute performance longue piste et sont publiées dans le Bulletin de la haute performance.
Des médailles de championnat canadien sont remises pour chaque distance.

Championnat canadien junior sur longue piste
Hommes : 500m, 1500m, 3000m, 5000m

Femmes : 500m, 1000m, 1500m, 3000m

Des médailles de championnat canadien sont remises pour chaque distance.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Ajouter:

Championnat canadien Open des maîtres

Hommes: 500m, 1000m, 1500m, 3000m

Femmes: (30-60): 500m, 1000m, 1500m, 3000m

Femmes: (60 ans +): 500m, 1000, 1500m

EXPLANATION / EXPLICATION

DATE: 15 mai, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
---------------------------	---------------------------------------

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K31
--

RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K6-101

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Program
--

Règlement actuel :

K6-101

Championnat canadien par catégories d'âge sur longue piste :

Maître – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Senior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Intermédiaire – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Junior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Juvenile – garçons et filles	300, 500, 1000, 1500m
Cadet – garçons et filles	300, 500, 800, 1000m
Cadet et Juvenile (combiné garçons et filles)	Open 3000m
Junior, Intermédiaire et Senior (combiné hommes et femmes)	Open 5000m

Une fois la compétition officielle par catégories d'âge complétée, tous les patineurs Cadet et Juvenile (garçons et filles) sont admissibles pour patiner le 3000m ouvert. Tous les patineurs Junior, Intermédiaire et Senior (garçons et filles) sont admissibles pour patiner le 5000m ouvert, qui sera connu sous le vocable du Dave Thomson Memorial 5000m. Aucun point ne sera accordé pour ces épreuves.

Au cas où le temps ou les conditions (p.ex. température) rendent impossible la tenue de vagues et de finales pour les distances les plus longues à une compétition longue piste départ en groupe, les compétiteurs seront classés pour les finales en fonction de leur performance dans la compétition actuelle. Le classement pour la distance finale sera basé sur les temps les plus rapides de toutes les finales déjà courues. La principale finale se tiendra en dernier, la finale secondaire aura lieu en avant-dernier, etc.

Maîtres – hommes et femmes (Style olympique) 500, 1000, 1500, 3000m

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Une fois la compétition officielle par catégories d'âge complétée, tous les patineurs Cadet et Juvénile (garçons et filles) sont admissibles pour patiner le 3000m ouvert. Tous les patineurs Junior, Intermédiaire, Senior, **et maîtres** (garçons et filles) sont admissibles pour patiner le 5000m ouvert, qui sera connu sous le vocable du Dave Thomson Memorial 5000m. Aucun point ne sera accordé pour ces épreuves.

EXPLANATION / EXPLICATION

Pour inclure les maîtres dans le *Dave Thomson Memorial 5000m*.

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-33

RULE NO. / RÉGLEMENT NO.: K8-100

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions

Règlement actuel :

K8-100

Pour le championnat canadien senior sur longue piste, le championnat canadien junior sur longue piste et les Coupes Canada, les formats sont déterminés par le Comité de la haute performance sur longue piste avant la tenue de l'événement, tel que décrit dans les Bulletins sur la haute performance. On y retrouve les distances à parcourir, le format de la course et les classements requis pour toutes les compétitions précitées.

Format recommandé pour l'ordre des courses :

Pour le championnat canadien par catégories d'âge sur longue piste, le format sera déterminé par le Comité des compétitions en consultation avec les organisateurs de la rencontre.

Samedi	2 ^e distance	3 ^e distance
Dimanche	1 ^{ère} distance	4 ^e distance

L'ordre des courses pour chaque jour peut être déterminé par le comité organisateur de la rencontre.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Pour le championnat canadien senior sur longue piste, le championnat canadien junior sur longue piste et les Coupes Canada, les formats sont déterminés par le Comité de la haute performance sur longue piste avant la tenue de l'événement, tel que décrit dans les Bulletins sur la haute performance. On y retrouve les distances à parcourir, le format de la course et les classements requis pour toutes les compétitions précitées.

Format recommandé pour l'ordre des courses :

Pour le championnat canadien par catégories d'âge sur longue piste, le format sera déterminé par le Comité des compétitions en consultation avec les organisateurs de la rencontre.

Samedi	2 ^e distance	3 ^e distance
Dimanche	1 ^{ère} distance	4 ^e distance

Pour le championnat canadien Open des maîtres (style olympique) le format sera déterminé par le Comité des compétitions en consultation avec les organisateurs de la rencontre.

Samedi	500m	1500m
Dimanche	1000m	3000m

L'ordre des courses pour chaque jour peut être déterminé par le comité organisateur de la rencontre.

EXPLANATION / EXPLICATION

Pour la clarté de ce nouveau format de championnat.

DATE: 22 mai, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
---------------------------	---------------------------------------

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-35
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K21-100

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Age Class

Règlement actuel :

K21-100

La catégorie de course d'un patineur sera déterminée par son âge au 30 juin précédant la compétition.

Minime	6-7 ans
Benjamin	8-9
Cadet	10-11
Juvenile	12-13
Junior	14-15
Intermédiaire	16-17
Senior	18 ans et plus

Patinage de style olympique :

Junior – 18 ans et moins au 30 juin précédant la compétition

Senior – 19 ans et plus au 30 juin précédant la compétition

Pour de plus amples explications – voir K3-102

Maîtres	(1) 30 ans et plus
	(2) 40 ans et plus

- (3) 50 ans et plus
- (4) 60 ans et plus
- (5) 70 ans et plus

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

La catégorie d'un patineur sera déterminée par son âge au 30 juin précédant la compétition. La saison de patinage débute le 1^{er} juillet d'une année civile et prend fin le 30 juin de l'année civile suivante.

Catégories

Cadet	10-11 ans au 30 juin avant la compétition
Juvenile	12-13 ans au 30 juin avant la compétition
Junior	14-15 ans au 30 juin avant la compétition
Intermédiaire	16-17 ans au 30 juin avant la compétition
Senior	18 ans et plus au 30 juin avant la compétition
Maître 30	30-34 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 35	35-39 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 40	40-44 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 45	45-49 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 50	50-54 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 55	55-59 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 60	60-64 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 65	65-69 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 70	70-74 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 75	75-79 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 80	80-84 ans au 30 juin avant la compétition
Maître 85	85+ ans au 30 juin avant la compétition

Patinage de style olympique :

Junior – 18 ans et moins au 30 juin précédant la compétition

Senior – 19 ans et plus au 30 juin précédant la compétition

Pour de plus amples explications – voir K3-102

EXPLANATION / EXPLICATION

Pour inclure toutes les catégories d'âge.

DATE: May 09, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: Competitions
---------------------------	--

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-35

RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K22-100
--

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Program
--

Règlement actuel :

K22-100

A) Compétitions de départ en groupe sur longue piste

Les distances approuvées pour chaque catégorie sont les suivantes :

Maîtres – hommes	500, 1000, 1500m la quatrième course comprend l'une des trois distances
Maîtres – femmes	500, 1000, 1500m la quatrième course comprend l'une des trois distances
Senior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Intermédiaire – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Junior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Juvenile – garçons et filles	300, 500, 1000, 1500m
Cadet – garçons et filles	300, 500, 800, 1000 m
Patineurs cadet et juvénile	Open 3000m (facultatif)
Patineurs junior, intermédiaire et senior	Open 5000m (facultatif)
Patineurs maîtres	Open 3000m (facultatif)

Les épreuves Open 5000m et Open 3000m peuvent se tenir à la fin de la compétition officielle.

Les Minimes et les Benjamins peuvent être inscrits au programme, à la discrétion du club organisateur. Les distances recommandées sont les suivantes :

Minimes – garçons et filles	100, 200, 300, 400m
Benjamins – garçons et filles	200, 300, 400, 600m

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

A) Compétitions de départ en groupe sur longue piste

Les distances approuvées pour chaque catégorie sont les suivantes :

Maîtres – hommes	500, 1000, 1500m la quatrième course comprend l'une des trois distances ou le 3000m
Maîtres – femmes	500, 1000, 1500m la quatrième course comprend l'une des trois distances ou le 3000m
Senior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Intermédiaire – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Junior – hommes et femmes	500, 1000, 1500, 3000m
Juvenile – garçons et filles	300, 500, 1000, 1500m
Cadet – garçons et filles	300, 500, 800, 1000 m
Patineurs cadet et juvénile	Open 3000m (facultatif)
Patineurs junior, intermédiaire, senior et maîtres (facultatif)	Open 5000m

Retirer : Les épreuves Open 5000m et Open 3000m peuvent se tenir à la fin de la compétition officielle.

Les Minimes et les Benjamins peuvent être inscrits au programme, à la discrétion du club organisateur. Les distances recommandées sont les suivantes :

Minimes – garçons et filles 100, 200, 300, 400m
Benjamins – garçons et filles 200, 300, 400, 600m

EXPLANATION / EXPLICATION

Les maîtres patinent le 3000m au Championnat canadien mais pourraient ne jamais le patiner pendant la saison tel que le règlement est présentement écrit.

DATE: May 19, 2009 SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
PROPOSED CHANGES TO SSC PROCEDURES AND REGULATIONS CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES DE PVC

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-35 RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K22-100-B SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Program

Règlement actuel :

Des récompenses seront présentées après quatre courses.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ (Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Des récompenses seront basées sur les points samelag global.

EXPLANATION / EXPLICATION

Précision.

DATE: May 19, 2009 SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-37 RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K25-100 SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Sanctions

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ
(exact wording desired / exactement dans les termes désirés)
K25-100 du livre rouge de PVC être modifiée pour lire spécifiquement ‘
renonciation requise pour toute rencontre sanctionnée PVC peut être soit signé
par le patineur ou peuvent également être exécutés électroniquement (approuvé)
et présenté dans le cadre d’un enregistrement en ligne’.

EXPLANATION / EXPLICATION

DATE: May 7th , 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: Alberta
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-39	
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K43-100	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions – Age Classifications	

Règlement actuel :

K43-100

Pour les compétitions de patinage de vitesse, l'âge du patineur est l'âge qu'il atteint avant le 1^{er} juillet de la saison de patinage au cours de laquelle la compétition ou la rencontre a lieu. Aux fins du présent article, la saison de patinage commence le 1^{er} juillet d'une année civile et se termine le 30 juin de l'année civile suivante.

Groupe d'âge pour les compétitions de longue piste et courte piste nord-américaines:

	Cadet	10-11 ans
	Juvenile	12-13
(Voir exemple dans K3-102)	Junior	14-15
	Intermédiaire	16-17
	Senior	18 ans et plus
	Maîtres 1	30-39
	Maîtres 2	40-49
	Maîtres 3	50-59
	Maîtres 4	60-69
	Maîtres 5	70 ans et plus

Pour les compétitions de marathon les groupes d'âge sont :

29 ans et moins
30 – 49
50 ans et plus

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

K43-100

Pour les compétitions de patinage de vitesse, l'âge du patineur est l'âge qu'il atteint avant le 1^{er} juillet de la saison de patinage au cours de laquelle la compétition ou la rencontre a lieu. Aux fins du présent article, la saison de patinage commence le 1^{er} juillet d'une année civile et se termine le 30 juin de l'année civile suivante.

Groupe d'âge pour les compétitions de **courte piste nord-américaines et marathons**:

	Cadet	10-11 ans
	Juvenile	12-13
(Voir exemple dans K3-102)	Junior	14-15
	Intermédiaire	16-17
	Senior	18 ans et plus
	Maîtres	30-34
	Maîtres	35-39
	Maîtres	40-44
	Maîtres	45-49
	Maîtres	50-54
	Maîtres	55-59
	Maîtres	60-64
	Maîtres	65-69
	Maîtres	70-74
	Maîtres	75-79
	Maîtres	80-84
	Maîtres	85 ans et plus

Pour les compétitions de marathon les groupes d'âge sont :

29 ans et moins
30 – 49
50 ans et plus

EXPLANATION / EXPLICATION

Le Championnat nord-américain longue piste n'est plus en départ de groupe.

DATE: May 19, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-44	
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K50-101	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Competitions - Special Rules for Canada Winter Games	

Règlement actuel :

K50-101 Programme

Longue piste style olympique

Femmes : 100m, 500m, 1000m, 1500m, 3000m, poursuite par équipe de 6 tours
Hommes : 100m, 500m, 1500m, 3000m, 5000m, poursuite par équipe de 8 tours

Courte piste

Femmes : 500m, 1000m, 1500m, 3000m, relais 3000m
Hommes : 500m, 1000m, 1500m, 3000m, relais 3000m

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Longue piste style olympique

Femmes : 100m, 500m, 1000m, 1500m, 3000m, poursuite par équipe de 6 tours

Hommes : 100m, 500m, 1500m, 3000m, 5000m, poursuite par équipe de 8 tours

Courte piste

Femmes : 500m, 1000m, 1500m, **super 1500m**, 3000m, relais 3000m

Hommes : 500m, 1000m, 1500m, **super 1500m**, 3000m, relais 3000m

EXPLANATION / EXPLICATION

Pour tenir compte du changement dans le devis technique des Jeux d'hiver du Canada 2011.

DATE: May 19, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-44	
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: K50-102	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Special Rules for Canada Winter Games	

Règlement actuel:

K50-102 Appels

La procédure d'appels de PVC sera utilisée pour les Jeux d'hiver du Canada, tel que défini à l'Annexe F.

Révisé le 1 août 2002
Révisé le 25 août 2003
Révisé le 12 août 2004
Révisé le 6 juillet 2006
Révisé le 19 juillet 2007
Révisé le 8 juillet 2008

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

La procédure d'appels de PVC sera utilisée pour les Jeux d'hiver du Canada, tel que défini à l'Annexe F.

Révisé le 1 août 2002
Révisé le 25 août 2003
Révisé le 12 août 2004
Révisé le 6 juillet 2006
Révisé le 19 juillet 2007
Révisé le 8 juillet 2008

EXPLANATION / EXPLICATION

DATE: May 19, 2009 **SUBMITTED BY / SOUMIS PAR:** CDC

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: N46

RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: N2-100

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Officials

Règlement actuel :

N2-100

Les officiels suivants à un championnat canadien où à une compétition sanctionnée par PVC doivent être titulaires d'une carte valide de membre de PVC : l'annonceur, le coordonnateur de la compétition, l'arbitre en chef, l'arbitre adjoint, le préposé au regroupement, le starter, le starter adjoint, le juge en chef de la ligne d'arrivée, le chronométrateur en chef, les préposés à la piste et le compilateur en chef.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Les officiels suivants à un championnat canadien où à une compétition sanctionnée par PVC doivent être titulaires d'une carte valide de membre de PVC : l'annonceur, le coordonnateur de la compétition, l'arbitre en chef, l'arbitre adjoint, le préposé au regroupement, le starter, le starter adjoint, le juge en chef de la ligne d'arrivée, le chronométrateur en chef, les préposés à la piste, **compteur de tours en chef** et le compilateur en chef.

EXPLANATION / EXPLICATION

Le Compteur de tour est le seul officiel à niveau de PVC (les compteurs de tour sont classés de 1 à 3) qui n'est pas inclus dans la liste d'officiels pour les compétitions nationales.

DATE: May 7th, 2009 **SUBMITTED BY / SOUMIS PAR:** Alberta

P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: N-48

RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: N3-102

SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Special Rules for Long Track Mass Start Competitions

Règlement actuel :

N3-102

Aux championnats canadiens de catégories d'âge sur longue piste, un maximum de six (6) patineurs sera autorisé sur la première ligne de départ. Sur les pistes où la surface de course est plus large que 6 mètres, un maximum de sept (7) sera permis.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Aux championnats canadiens de catégories d'âge sur longue piste, un maximum de six (6) patineurs sera autorisé sur la première ligne de départ. Sur les pistes où la surface de course est plus large que 6 mètres, un maximum de sept (7) sera permis **à l'exception de huit (8) sera permis pour la plus longue distance.**

EXPLANATION / EXPLICATION

Permet d'avoir un patineur de plus à la ligne de départ pour la plus longue distance, où la position de départ est moins problématique.

DATE: May 19, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: N-50	
RULE NO. / RÈGLEMENT NO.: N4-106	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Special Rules for ST Competitions	

Règlement actuel :

Pour les compétitions tenues sur une surface glacée internationale (30mx60m);

Pour la distance la plus courte, pas plus de quatre (4) patineurs ne seront autorisés sur la ligne de départ pour les rondes de qualifications. Pour la deuxième plus courte distance, un maximum de cinq (5) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ pour les rondes de qualification. Pour la plus courte des deux distances plus longues, un maximum de six (6) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ pour les rondes de qualification. Pour la distance la plus longue, un maximum de six (6) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ, sauf pour l'épreuve de 3000m alors que les règlements de l'ISU ont préséance.

Pour les compétitions tenues sur une surface glacée plus petite que la surface internationale (30mx60m);

Pas plus de quatre (4) patineurs pour les rondes de qualification, demi-finales et finales ne seront autorisés sur la ligne de départ pour la distance la plus courte. Pour les deux distances moyennes, un maximum de cinq (5) patineurs seront autorisés sur la première ligne de départ.

Pour la distance la plus longue, un maximum de six (6) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ, sauf pour l'épreuve de 3000m alors que les règlements de l'ISU ont préséance.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(Exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Pour la distance la plus courte, pas plus de quatre (4) patineurs ne seront autorisés sur la ligne de départ pour les rondes de qualifications. Pour la deuxième plus courte distance, un maximum de cinq (5) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ pour les rondes de qualification. **Pour les deux distances les plus longues, un maximum de six (6) patineurs seront autorisés sur la ligne de départ. Pour l'épreuve de 3000m, les règlements de l'ISU ont préséance.**

EXPLANATION / EXPLICATION

Clarifie le nombre de patineurs sur la ligne de départ pour une plus grande surface de glace.

DATE: May 19, 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: CDC
P&R PAGE NO. / NO. DE PAGE DES P&R: K-31	
RULE NO. / RÉGLEMENT NO.: K2-102	
SECTION HEADING / TITRE DE LA SECTION: Inscriptions	

Règlement actuel :

Pour le championnat national senior sprint, le championnat national senior toutes distances et le championnat national junior sur longue piste, l'inscription doit être ouverte au nombre de patineur que peuvent accepter efficacement les organisateurs de la rencontre et ce nombre est laissé à la discrétion du coordonnateur de la rencontre.

PROPOSED AMENDMENT / AMENDEMENT PROPOSÉ

(exact wording desired / exactement dans les termes désirés)

Retirer du paragraphe « Pour le championnat national senior sprint, le championnat national senior toutes distances » et remplacé par « Pour le championnat national par distances *individuelles* »

EXPLANATION / EXPLICATION

Le championnat national senior sprint et le championnat national senior toutes distances n'existent plus.

DATE: 19 mai 2009	SUBMITTED BY / SOUMIS PAR: FPVQ
--------------------------	--